

---

Ibrahima Sylla

## **Etat des lieux des sites web d'information urbaine dans l'agglomération de Dakar**

---

**Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

**Référence électronique**

Ibrahima Sylla, « Etat des lieux des sites web d'information urbaine dans l'agglomération de Dakar », *Netcom* [En ligne], 22-1/2 | 2008, mis en ligne le 04 février 2016, consulté le 16 février 2016. URL : <http://netcom.revues.org/2010>

Éditeur : Netcom Association

<http://netcom.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://netcom.revues.org/2010>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

© Netcom Association

## ETAT DES LIEUX DES SITES WEB D'INFORMATION URBAINE DANS L'AGGLOMERATION DE DAKAR

IBRAHIMA SYLLA

Une étude réalisée en 2006/2007<sup>2</sup> révèle que le « web municipal » sénégalais se développe, mais avec de sérieuses difficultés. En l'an 2000, c'est-à-dire quatre années après la connexion officielle du Sénégal au réseau Internet, aucun service ni information pratique n'était offert en ligne de manière à éviter aux citoyens les déplacements inutiles, assurer une certaine transparence dans la gestion des affaires communales ou encore accroître la participation citoyenne. A l'époque, seuls la Mairie de Dakar, le Conseil Régional de Louga et le Conseil Régional de Tambacounda étaient présents sur le web.

Aujourd'hui, la situation a évolué car plus de vingt six collectivités locales se sont aménagées un espace dans le web et beaucoup d'autres envisagent de le faire. Cependant, elles demeurent confrontées à quelques problèmes.

La majorité des collectivités locales qui disposent d'un site web se trouve dans la région de Dakar. Quinze d'entre elles ont concerné l'étude. Il s'agit notamment de la ville de Dakar et des Communes d'Arrondissement de Yoff, Cambérène, Grand Yoff, Médina, Yarakh (Hann Bel Air), Médina Gounass, Mermoz/Sacré-Cœur, Parcelles Assainies, Rufisque Ouest, Ngor, Ouakam, Wakhinane-Nimzatt, Dalifort et Gorée.

### Communes de la région de Dakar disposant d'un site Web



<sup>2</sup> Etude réalisée dans le cadre du Projet eATLAS Francophone Afrique de l'Ouest (eATLAS F.A.O.), avec le soutien de l'Agence Universitaire de la Francophonie. L'étude in extenso sera publiée au premier semestre 2008 dans un coédition eATLAS F.A.O et A.U.F.

Conscients des défis à relever dans la gestion de leur ville à l'ère de la société de l'information, certains élus, selon des modalités diversifiées, s'attachent à innover dans leur action. On assiste à l'adoption au sein de beaucoup de collectivités locales sénégalaises de nouvelles formes d'action publique moderniste. Il ne s'agit pas d'un remplacement des modes classiques de l'action publique et du contrôle politique mais plutôt de l'intégration de nouvelles procédures, du développement de nouveaux savoir-faire, d'une nouvelle organisation des services destinée à rendre la gestion des affaires publiques plus efficace, et à donner aux institutions le dynamisme tant recherché.

### **La prise en compte des enjeux**

A l'ère de l'information, le site web s'avère incontournable. Son potentiel informationnel, communicationnel voire transactionnel en fait un puissant outil de service à la population. Pour une municipalité, cet outil constitue le premier pas vers une utilisation des TIC destinée à offrir des services directement à ses citoyens par le biais d'Internet. Le web municipal est susceptible de rassembler toutes les composantes de la population autour d'une même vitrine, où elles peuvent s'informer tant sur les aspects législatifs, économiques, politiques que sur les activités socioculturelles de leur municipalité. La mise en œuvre d'un site web municipal peut aussi optimiser les chances d'atteindre les objectifs élaborés par les équipes municipales. Dans le contexte d'urbanisation massive et de décentralisation par exemple, ce type de site peut constituer un formidable moyen de sensibilisation des citoyens sur les problèmes auxquels ils seraient confrontés. Cet outil pourrait servir de médium pour la diffusion du message citoyen en ville, le message du comportement responsable, celui qui permettrait à tous les acteurs urbains de dialoguer afin de négocier leurs différences, celui qui, enfin, donnerait l'opportunité à l'administration locale d'opérer plus efficacement et d'agir de façon plus transparente et participative.

En fait, il ne s'agit pas de se positionner « pour » ou « contre » Internet. Le vrai débat, comme l'a souligné Joël de Rosnay<sup>3</sup>, se situe ailleurs, sur les conditions d'entrée dans le nouvel *espace-temps* instrumenté par cet outil révolutionnaire. Les villes, à l'ère de l'information, sont face à l'obligation d'avancer, et les élus sont devant l'injonction de faire des choix à moyen et long terme, autant en ce qui concerne l'accès, que pour ce qui est des bonnes pratiques, et de la volonté d'innovation. Sous ce rapport, les municipalités sénégalaises détiennent des atouts importants, étant donné que le pays dispose d'une bonne infrastructure technologique. En effet, en plus d'un réseau de télécommunications entièrement numérisé, d'une bonne liaison avec l'international par câbles sous-marins à fibres optiques et par satellite, etc. le Sénégal a une bande passante large de 1,24 gigabit, soit le réseau Internet le plus performant du continent après celui de la République sud-africaine. A cela s'ajoute bien entendu la disponibilité des ressources humaines, qualifiées et à bon marché.

Les expériences menées à travers le monde, et pas seulement dans les Etats développés, ont abouti dans beaucoup de cas à des résultats concluants. Le site web municipal s'est avéré être un instrument de communication pouvant permettre aux élus de se rapprocher davantage de leurs concitoyens, de les informer au plus près de leurs préoccupations, qu'il soit de l'ordre de l'amélioration de la prestation de services, de l'engagement social ou de la performance économique. Par ailleurs, la production et la diffusion d'informations entraînent les municipalités sur le terrain de la transparence et de l'ouverture démocratique. Or, la

---

<sup>3</sup> Joël de Rosnay, « Stratégie pour le cybermonde », *Manière de voir*, n°46, Révolution dans la communication, août-septembre 1999.

démocratie participative passe par une meilleure information. Les élus et les services administratifs, en plus de faire leur métier, ont donc l'obligation de communiquer.

### Un état des lieux

Pourtant, la mesure de l'information concernant la gouvernance urbaine à travers les sites web révèle une timidité de l'action des élus locaux, qui se cantonne encore à une présentation - avec un style essentiellement narratif - de l'organisation de l'administration locale telle que définie dans le cadre de la décentralisation. L'analyse réalisée aux termes de l'étude ne décèle véritablement pas de dynamisme au sein des portails étudiés, l'information étant souvent statique, désuète et non renouvelée. De ce fait, aucune option sérieuse n'est affichée quant à une réelle volonté de faire du web un endroit où se diffusent, se partagent, se discutent, voire s'élaborent des décisions politiques relevant de stratégies de développement urbain, de promotion de l'économie locale, de financement des actions citoyennes qui ont rapport avec la lutte contre la pauvreté dans les territoires, de gestion concertée du patrimoine foncier et du budget de fonctionnement communal. Autant de facteurs susceptibles de donner, d'une part, du souffle à la démocratie locale et, d'autre part, de la transparence à la gestion des municipalités.

Les lignes éditoriales des sites municipaux demeurent pour le moment partagées entre trois principaux ordres d'intention :

- le « *marketing territorial* » procédant d'une volonté des élus de promouvoir l'image de leur ville sur l'international ;
- le « *prosélytisme politique* » qui consiste à l'exhibition des réalisations de l'équipe municipale, dans le but de gagner la confiance d'un électoralat sans cesse courtisé ;
- la mise à la disposition des administrés de nouveaux services en ligne ou « *e-administration* ».

Cependant, il faut noter qu'en l'absence d'interactivité, cette dernière logique de production des sites municipaux se heurte à des problèmes quant à sa concrétisation. D'ailleurs, l'absence d'interactivité n'est pas le seul facteur bloquant. D'autres insuffisances peuvent également être soulignées concernant la mise à jour des informations portées en ligne. En effet, la plupart des sites municipaux se caractérise par la fixité de leurs pages. Les informations qu'ils véhiculent sont parfois en déphasage absolu avec l'évolution des actualités sur le plan local, national et international. A cela s'ajoutent les problèmes d'ordre managérial, liés à la carence de ressources humaines, à la modicité des moyens matériels et financiers, au manque de volonté de certains élus politiques, et quelquefois au désintérêt des concitoyens. Ce qui se traduit par l'absence de généralisation et de mise en réseau des sites publics créés, l'absence de connexion à Internet dans les différents services administratifs et la sous-exploitation des potentialités organisationnelles des TIC en général et de l'Internet en particulier. La question des infrastructures technologiques dans les mairies est donc posée. Mais elle s'avère plus compliquée que les autres questions car elle a une implication budgétaire souvent délicate à gérer. Dans beaucoup de cas, l'investissement dans le domaine des TIC n'est pas positionné comme une priorité pour les élus qui, dans leur grande majorité, ignorent encore sinon perçoivent mal l'utilité d'un choix politique allant dans ce sens. De nombreux signes indiquent toutefois que la situation est appelée à évoluer, notamment en relation avec l'affirmation croissante de la demande sociale. Il est possible par ailleurs que le « Label Villes Internet Afrique »<sup>4</sup> qui est inauguré en décembre 2007 puisse avoir un effet d'entraînement.

---

<sup>4</sup> Cf Infra, p. 171.